

Délibération n° 2022-68
Informations destinées au portail Trouver Mon Master–rentrée 2023

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 20 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de la validation des informations destinées au portail Trouver Mon Master pour la rentrée 2023

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 24
Membres présents et représentés : 24	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les informations destinées au portail Trouver Mon Master au titre de la rentrée 2023 sont validées à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 20 octobre 2022

Le Président de l'Université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-I du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Portail Trouver Mon Master 2023

Validation des informations à soumettre au CA

Composante	Champ	Niveau	N° RNCP	Mention	Parcours	capacité d'accueil 2023		Attendus à l'entrée en 1ère année de Master	critères généraux d'examen des candidatures	Mode de composition de la commission de recrutement
						totale	proposée sur TMM			
RTO/JMISON /LSH	SHS	M	RNCP: 34074	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	_Diagnostic territorial et gestion des espaces insulaires	35	25			Les commissions de recrutement à l'entrée en Master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats. Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus
	STS	M	RNCP: 31472	Biologie - santé	_Nutrition et science de l'aliment Santé en milieu tropical	30	25			
SEN	STS	M	RNCP: 31803	Chimie	_ Chimie des ressources naturelles tropicales: Biomatériaux, cosmétique	10	8	cf. fiches jointes		La commission de recrutement est composée pour chaque mention d'au moins 3 membres : - le ou les responsables de la mention - au moins 2 enseignants titulaires responsables de(s) parcours types ou intervenant dans la formation. Elle prend ses décisions de manière collégiale. Elle est présidée par le doyen de la composante ou son représentant. Cette composition est arrêtée par le président de l'UA, sur proposition du doyen de chaque composante.
SEN	STS	M	RNCP: 34176	Informatique	_ Intelligence Artificielle et Science des Données	12	12			
SEN	STS	M	RNCP: 31471	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	_ Sciences des données et applications	15	15	cf. fiches jointes		
SEN	STS	M	RNCP: 34070	Risques et environnement	_ Risques naturels et anthropiques _ Transition énergétique: Intégration des énergies renouvelables dans les zones insulaires	60	50			
SEN/STE	STS	M	RNCP: 34274	Mathématiques et Applications	_ Modélisation et outils d'aide à la décision (MOAD)	20	20	cf. fiches jointes		
SEN	STS	M	RNCP: 34154	Biodiversité écologie évolution	Ecosystèmes marins tropicaux - EMT (M2) Gestion de la biodiversité tropicale - GBT (M2) _ Ecologie des forêts tropicales - EFT (M2) - co-accrédité par l'Université des Antilles, l'Université de Guyane et AgroParisTech	30	25			
STAPS	STS /STAPS	M	RNCP: 32169	STAPS: entraînement et optimisation de la performance sportive	Parcours TROPIMUNDO (parcours du Master Erasmus Mundus « Tropical Biodiversity and Ecosystems » qui concerne le semestre 7, 8, 9 (M1 et M2 UA et UG).	30	30			